

Fiche de procédure

Informations de base	
<p>COD - Procédure législative ordinaire (ex-procedure codécision) Règlement</p>	Procédure terminée
<p>Mesures spécifiques pour atténuer l'impact de la pandémie de Covid-19 sur le secteur de la pêche et de l'aquaculture</p> <p>Modification Règlement 2013/1379 2011/0194(COD) Modification Règlement 2014/508 2011/0380(COD)</p> <p>Sujet</p> <p>3.15.02 Aquaculture 3.15.06 Industrie, produits et statistiques de la pêche 3.15.17 Fonds européen pour les affaires maritimes et la pêche (FEAMP) 4.20 Santé publique 4.20.01 Médecine, maladies 4.20.06 Services de santé, établissements hospitaliers</p> <p>Priorités législatives</p> <p>La réponse de l'UE face à la pandémie de Covid-19</p>	

Informations techniques	
Référence de procédure	2020/0059(COD)
Type de procédure	COD - Procédure législative ordinaire (ex-procedure codécision)
Sous-type de procédure	Législation
Instrument législatif	Règlement
	Modification Règlement 2013/1379 2011/0194(COD) Modification Règlement 2014/508 2011/0380(COD)
Base juridique	Traité sur le fonctionnement de l'UE TFEU 043-p2; Règlement du Parlement EP 163; Traité sur le fonctionnement de l'UE TFEU 175-p3
Consultation obligatoire d'autres institutions	Comité économique et social européen
Etape de la procédure	Procédure terminée
Dossier de la commission parlementaire	PECH/9/02748